- M. Danforth: Quelle est l'objection?
- M. Deakon: ... les membres des comités peuvent exprimer leurs points de vue.
- M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Kent-Essex (M. Danforth) a la parole.
- M. Danforth: Selon le député qui est intervenu, les représentants du parti ministériel au sein des comités seraient libres d'exprimer leurs opinions. Je le croirais pourvu que ce soit dans le calme d'une salle de comité et en l'absence des journalistes, afin que le gouvernement n'en soit informé que lors de la présentation du rapport du comité, avec cinq semaines de retard dans certains cas. Je doute fort de l'efficacité de notre système de comités étant donné que les présidents nommés par le gouvernement ne peuvent pas présenter un rappport à la Chambre avant le moment jugé approprié par le gouvernement.
- M. Deakon: Vous devriez assister aux séances du comité de la justice et des affaires juridiques.
- M. Muir (Cape-Breton-The Sydneys): Que disait M. Steve Otto des comités?
- M. Danforth: Comme mon collègue l'a signalé, le hansard montre que des instructions ont été données aux ministériels membres des comités. Comment pouvons-nous avoir confiance en un gouvernement de cet acabit? Comme député d'Ontario, j'ai le droit de m'opposer par tous les moyens dont je dispose à une mesure qui empêcherait les députés de cette province de faire connaître à la Chambre les vœux et les opinions des citoyens qu'ils représentent.

Depuis le début de la présente législature, il a régné une certaine harmonie que je n'avais encore jamais vue depuis mon arrivée à la Chambre. J'ai été étonné et enchanté de voir combien de travaux pouvaient être accomplis lorsque les chefs de partis parviennent à se mettre d'accord. J'ai cru que c'était l'avènement d'une ère nouvelle. Même si un certain nombre d'entre nous étaient méfiants, nous étions ravis de voir ce que l'accord pouvait réaliser. Mais l'harmonie a disparu. Nous avons maintenant une Chambre des communes qui prend une vilaine attitude. Pourquoi? Parce que le gouvernement a présenté une mesure qui, à notre avis, nous handicapera dans l'accomplissement de nos fonctions. Le gouvernement nous demande toujours de lui accorder notre confiance et il trahit cette confiance. Comment pouvons-nous lui faire confiance désormais? Il répète constamment que cette mesure ne sera jamais appliquée, sauf dans des cas de force majeure. Comment pouvons-nous y souscrire?

J'ai toujours eu le plus grand respect pour les fonctions de premier ministre, je l'ai encore, mais j'ai désormais très peu de respect pour l'homme qui occupe ce haut poste. L'homme qui se lève à la Chambre et qui qualifie d'obstruction stupide un débat sur une question aussi importante que les modifications au Règlement ne comprend pas notre régime parlementaire ou ne s'en soucie guère.

- M. Muir (Cape Breton-The Sydneys): Peu lui en chaut.
- M. Danforth: D'après le premier ministre, les quatre cinquièmes des questions posées par les députés seraient de la pure hypocrisie. Mais cette déclaration nous montre jusqu'où on peut pousser l'hypocrisie. Le gouvernement a dit qu'il fallait modifier le Règlement, que nous devions accroître l'efficacité de la Chambre; étant majoritaire, il représente donc les aspirations des Canadiens. Il a reçu un mandat, j'en conviens. L'opposition a toujours reconnu que le gouvernement avait été mandaté, mais il l'a été pour légiférer et pour diriger le pays. En voulant faire adopter un règlement qui baîllonnera en quelque sorte l'opposition, le gouvernement cesse de représenter la majorité des Canadiens.
- M. MacInnis: Il ne la représente d'ailleurs pas.
- M. Danforth: Au moyen de cette mesure, le gouvernement demande aux partis d'opposition de consentir à laisser 12 millions de Canadiens sans voix pour les représenter à leur Parlement. Nous ne pouvons jamais accepter des mesures de ce genre qui refusent aux Canadiens le droit de se faire entendre dans leur Parlement.

Des voix: Bravo.

M. Danforth: Le gouvernement parle de limiter le débat à quatre, cinq ou six jours. Nous savons que quatre à cinq heures par jour sont consacrées aux débats. Il y a 264 députés à la Chambre. Chacun représente une région différente du Canada, parfois un groupe ethnique différent. Peut-on croire que nous pourrions limiter un débat à quatre, cinq ou six orateurs par jour, parmi les députés qui représentent tous les partis à la Chambre, et exprimer d'une façon appropriée les opinions de notre grand pays au point de parvenir à l'unanimité et de pouvoir voter sur les questions importantes?

• (5.30 p.m.)

Que signifient pour moi les nouveaux articles du Règlement? J'essaie d'envisager nos travaux parlementaires d'une façon raisonna-